

Réf: Dossier N° 110572

Avis de constitution

SOCIETE « CHIPPER TECHNOLOGIES COTE D'IVOIRE »

Abidjan, Plateau, Avenue Docteur CROZET, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/04/2022 reçus par Me Maître BINATE CAMARA AMIE , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 20/05/2022, il a été constitué SOCIETE « CHIPPER TECHNOLOGIES COTE D'IVOIRE »

Toute activité liée à la monnaie électronique, y compris sa distribution et, sous réserve des autorisations nécessaires, son émission, ainsi que toute activité relative au transfert d'argent et aux services numériques, avec notamment le développement et la mise à disposition du grand public de plateformes financières et d'applications mobiles. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

la prise de participation dans toutes sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de la Société ou à tous objets similaires ou connexes, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achats d'actions, de parts, de fusion, d'association, d'alliance, de commandite, ou autres ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières ou financières

10,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

Abidjan, Plateau, Avenue Docteur CROZET, Lot 1, Ilot 1

Mlle RANDRIAMBELOMA MIORA ELSA (ADMINISTRATEUR

null

n°CI-ABJ-03-2022-B15-00027 du 03/06/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°24376/GTCA/RC/2022 du 03/06/2022

